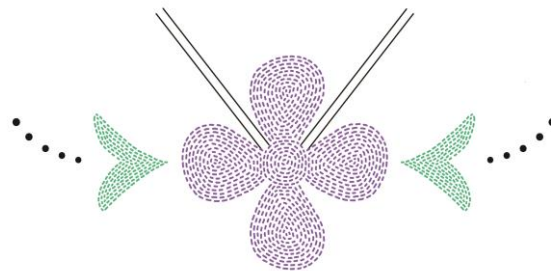


National Inquiry into  
Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale  
sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées**  
**Processus de collecte de la vérité - Première partie**  
**Séances de consignation des déclarations**  
**Hôtel Bonaventure**  
**Montréal, Québec**



**PUBLIC**

*15 mars 2018*

*Déclaration - volume no. 299*

*Yvan Petiquay, En relation avec Marie-Paule Petiquay*

*Déclaration prise par Sheila Mazhari*

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2

E-mail: [info@irri.net](mailto:info@irri.net) – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

II

Table des matières

	Page
<b>15 mars 2018</b>	
<b>Témoïn: Yvan Petiquay</b>	
<b>Déclaration Volume no. 299</b>	
Déclaration de Yvan Petiquay . . . . .	1
Certificat de transcription . . . . .	11

**Responsable de la consignation des déclarations : Sheila Mazhari**

**Documents déposés lors de la séance : aucun.**

1 Montréal, Québec

2 --- La déclaration débute jeudi, le 15 mars 2018 à 10h20.

3 **Mme SHEILA MAZHARI** : Bonjour je m'appelle  
4 Sheila Mazhari je suis ici avec l'Enquête nationale sur les  
5 femmes autochtones disparues et assassinées. Nous sommes le  
6 15 mars 2018 à l'hôtel Bonaventure à Montréal au Québec et  
7 parmi nous il y a Anny Villeneuve du Stop Santé.

8 **M. YVAN PETIQUAY** : Moi mon nom c'est Yvan  
9 Petiquay je suis né le [date de naissance] 1966 à La Tuque.  
10 Moi je suis ici pour l'affaire... le décès de ma sœur Marie-  
11 Paule Petiquay. Je vais raconter un peu l'histoire de ce  
12 qu'elle a eu cet accident-là, le monde disait que c'est un  
13 accident, mais ma grand-mère et ma mère disaient que  
14 c'était un meurtre qu'ils ont subi eux autres, ma sœur  
15 Marie-Paul et Julie Amand et ma tante et les trois autres  
16 d'être parenté avec les deux autres Petiquay.

17 Moi là-dedans, il y a plus de témoin là-dedans qui sait  
18 toute cette affaire-là c'est mon grand frère Daniel, parce  
19 que lui il avait plein de choses dans la fourgonnette. Il  
20 m'avait dit qu'il avait vu un *gun* dans la fourgonnette plus  
21 des couteaux. C'est peut-être ceux-là qui ont servi à  
22 assassiner ces cinq personnes-là. Mais moi j'ai toujours  
23 entendu qu'eux autres avaient plein de sang, mais il y  
24 avait plein de traces de violence. Là, mon frère à chaque  
25 fois qu'il me raconte cette histoire-là, mon frère, lui, il

1           pense que ce n'est pas un accident, c'est un meurtre. C'est  
2           un meurtre qu'ils ont vécu. Parce que ma sœur là-dedans  
3           était bien jeune, elle avait juste 14 ans et ça l'air  
4           qu'elle s'est fait maltraiter bien plus que les quatre  
5           personnes, je pense. C'est ça que mon frère m'avait dit et  
6           moi je le crois mon frère qu'est-ce qu'il a dit. Parce que  
7           mon père était vivant encore quand on a perdu ma sœur et  
8           mon père a été victime d'un meurtre, il s'est fait  
9           poignarder en beuverie. Et mon frère n'arrêtait pas de lui  
10          dire qu'il se sentait bien mal du décès de ma sœur et ma  
11          grand-mère m'avait dit tout le temps quand j'avais 20, 22  
12          ans, ma grand-mère me disait de faire quelque chose de  
13          cette affaire-là. Elle m'avait dit une fois : « Tu connais  
14          le système judiciaire, plusieurs fois tu passes en cour.  
15          Pourquoi tu n'ouvres pas cette enquête-là? », elle m'avait  
16          dit une fois. Ma grand-mère, elle disait, elle s'est faite,  
17          tuer. C'est qu'ils voyaient eux autres parce qu'il y avait  
18          des témoins parce que... parce qu'en 77 il n'y avait pas de  
19          coroner. Il n'y avait pas de coroner et c'est quand ils ont  
20          oublié ces cinq décès-là, ça s'est passé au gymnase  
21          (inaudible). Ça s'est passé... quand ils l'ont habillé, il y  
22          avait trois, quatre personnes, des autochtones qui  
23          pillaient des cadavres. Ça a l'air que ces quatre  
24          autochtones-là qui l'ont pillé ces cadavres-là ils disaient  
25          qu'il y avait des meurtres partout. C'est sûr que mon frère

1 il ne sait pas pantoute qu'est-ce qui... en 77 c'est bien  
2 différent que... 77 que l'année aujourd'hui là, c'est  
3 différent les enquêtes progressent. Mon frère aussi  
4 n'arrête pas de me parler de ça. On dirait qu'il cherche  
5 plus de l'aide. Il se fie à moi de dire des affaires parce  
6 qu'ils ne comprennent pas bien, bien. Ils ne savent pas  
7 parler un peu le français, ils ont de la misère et ils ont  
8 mis il écope des gens comme gérer d'un dossier, mais elle  
9 n'était pas au courant parce que ça ne fait pas longtemps,  
10 ça fait juste 22 ans qu'elle est dans ma famille, mariée  
11 avec mon petit frère. Elle ne connaît pas l'histoire. Bien,  
12 elle connaît l'histoire comme mon grand frère l'a racontée  
13 et au jour le jour... au jour le jour il lui apprend les  
14 histoires d'avant. Mais aujourd'hui je pense que ma belle-  
15 sœur veut foncer dans cette histoire-là parce qu'elle  
16 voulait tant connaître sa belle-sœur qui est décédée. C'est  
17 pour ça qu'aujourd'hui si elle passe devant l'audience elle  
18 va avoir beaucoup d'émotions, il va y avoir du monde qui  
19 ont de la misère à parler. Mon grand frère (inaudible).  
20 Encore hier, il y a encore des versions, il y a encore des  
21 versions qu'il n'a pas donné ces versions-là, il les garde  
22 sur lui-même, il n'est pas capable de sortir toute  
23 l'histoire de qu'est-ce qu'il a vécu.

24 **Mme SHEILA MAZHARI** : Et on peut épeler le  
25 nom de votre belle-sœur?



1 (inaudible) c'est 14-16 ans je ne sais pas complètement.

2 **Mme SHEILA MAZHARI** : Elle était adolescente?

3 **M. YVAN PETIQUAY** : Adolescente oui.

4 Parce qu'elle Marie-Paule est restait dans la famille...

5 quasiment en famille d'accueil chez la sœur à ma mère.

6 C'est eux autres qui l'ont élevée.

7 **Mme SHEILA MAZHARI** : (inaudible)

8 **M. YVAN PETIQUAY** : Le moment qu'elle est  
9 sortie de là, c'est eux autres même qui l'ont envoyée de  
10 même là. C'est que c'est arrivé et qu'elle est décédée.

11 **Mme SHEILA MAZHARI** : Et ça s'est passé à  
12 Manawan?

13 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui. Ma tante qui voulait  
14 l'emmener dans une autre ville et ma tante elle a pris... il  
15 y avait deux Québécois qui étaient en beuverie, qui buvait  
16 là. Eux autres ils ont fourni de l'alcool à ces cinq  
17 Indiens-là et ça n'a jamais rendu à destination. Je ne  
18 comprends pas moi que ces deux blancs, ces deux Québécois  
19 ils ont allumé un feu... je ne sais pas où ils ont pris ce  
20 feu-là et ils l'ont tué ces cinq personnes-là avant  
21 qu'eux autres... je ne sais pas. Ils ont peut-être tué ces  
22 cinq personnes-là avant de jeter à la rivière à leur auto?  
23 C'est pour ça qu'ils ont allumé un feu, ça l'air qu'ils  
24 ont... c'est ça que du monde de Manawan... c'est ça que du  
25 monde qui suivent cette enquête-là ils disent qui... pourquoi

1 ils ont allumé le feu.

2 **Mme SHEILA MAZHARI** : Ces cinq personnes  
3 sont... on sait les noms?

4 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui.

5 **Mme SHEILA MAZHARI** : C'est quoi le nom des  
6 cinq personnes?

7 **M. YVAN PETIQUAY** : Leur nom c'est  
8 Thérèse Flamand.

9 **Mme ANNY VILLENEUVE** : Voulez-vous qu'on  
10 épelle Flamand?

11 **Mme SHEILA MAZHARI** : Oui.

12 **Mme ANNY VILLENEUVE** : F-L-A-M-A-N-D.

13 **M. YVAN PETIQUAY** : Lionel Petiquay,  
14 Denis Petiquay, Juliana Kitish et Marie-Paule Petiquay.

15 **Mme ANNY VILLENEUVE** : Juliana Petiquay?

16 **M. YVAN PETIQUAY** : Non. Juliana Kitish.

17 **Mme ANNY VILLENEUVE** : Kitish? K-I-T-I-  
18 S-H.

19 **M. YVAN PETIQUAY** : Celle-là c'est ma  
20 tante. Kuitich c'est K-U-I-T-I-C-H.

21 **Mme ANNY VILLENEUVE** : C'était la tante  
22 de Marie-Paule?

23 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui c'était la tante  
24 de Marie-Paule. C'est elle Juliana qui voulait l'amener  
25 Marie-Paule aller vivre en ville parce que Juliana avait une



1 petite fille du nom de [Fille] et elle a eu un bébé avec un  
2 québécois. Juliana voulait l'amener Marie-Paule pour vivre  
3 avec elle parce que Marie-Paule ne savait pas où aller  
4 rester. Elle a été mise dehors d'où elle restait.

5 **Mme SHEILA MAZHARI** : Juste pour  
6 vérifier donc, cette personne est décédée en même temps.

7 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui même temps oui  
8 même temps.

9 **Mme SHEILA MAZHARI** : Dans un feu?

10 **M. YVAN PETIQUAY** : Hein?

11 **Mme ANNY VILLENEUVE** : Dans une voiture.

12 **M. YVAN PETIQUAY** : Dans une voiture  
13 oui.

14 **Mme SHEILA MAZHARI** : Dans une voiture.

15 **M. YVAN PETIQUAY** : Dans une voiture qui  
16 a été ensevelie dans une rivière.

17 **Mme SHEILA MAZHARI** : Dans une rivière.

18 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui.

19 **Mme SHEILA MAZHARI** : Et c'est quoi la  
20 rivière?

21 **M. YVAN PETIQUAY** : Rivière du Milieu,  
22 St-Michel-des-Saints.

23 **Mme SHEILA MAZHARI** : O.k. et il y avait  
24 un feu d'allumé?

25 **M. YVAN PETIQUAY** : Eux autres quand..

1 bien c'était deux Québécois ils ont dit que c'était un  
2 accident. Drette quand il y a eu cet accident-là eux autres  
3 se sont montés dans les fers à chute assez haut et...

4 **Mme ANNY VILLENEUVE** : Sur la brèche là?

5 **M. YVAN PETIQUAY** : Oui, si haut qu'ils  
6 ont pris ce circuit-là vu qu'ils étaient tout mouillés eux  
7 autres. Vous me comprenez?

8 **Mme SHEILA MAZHARI** : Oui. Vous  
9 connaissez les noms de ces deux québécois?

10 **M. YVAN PETIQUAY** : Mais l'autre, non.  
11 Mais l'autre s'appelle [Personne A], ça ne fait pas  
12 longtemps qu'il est décédé et l'autre je ne sais pas c'est  
13 qui l'autre. Et l'autre, je ne sais pas c'est qui l'autre.

14 **Mme SHEILA MAZHARI** : O.k. Il n'y avait  
15 pas une enquête?

16 **M. YVAN PETIQUAY** : Il y a eu une  
17 enquête, mais cette enquête-là ça a été rejetée. Ils  
18 disaient qu'ils n'ont pas assez de preuves parce que ça a  
19 l'air que la Sûreté du Québec de St-Michel-des-Saints ça a  
20 l'air qu'il n'y avait pas... il y résulté une enquête de ça,  
21 mais cette enquête-là ça a été arrêté. Mais il y a une  
22 indemnisation au niveau de... du bloc, mais je ne sais pas  
23 comment ça s'est passé pour cette indemnisation-là. Je sais  
24 que ma mère avait reçu 10 000. Ma grand-mère a reçu 10 000,  
25 même montant. Le reste, je ne sais pas où ça s'est passé.

1                                   **Mme SHEILA MAZHARI** : Vous avez dit  
2           qu'il n'y avait pas un coroner?

3                                   **M. YVAN PETIQUAY** : Hein?

4                                   **Mme SHEILA MAZHARI** : Il n'y avait pas  
5           de coroner?

6                                   **M. YVAN PETIQUAY** : Non il n'y avait pas  
7           de coroner encore parce que c'est 77, c'est loin ça.  
8           Aujourd'hui... si c'était aujourd'hui, ça serait au moins dans  
9           les 85-90 là il y avait des coroners dans cette année-là.  
10          Mais en 77, c'est trop loin. Bien c'est juste ça qu'est-ce  
11          que j'avais à dire aujourd'hui et j'en ai plein de mauvais  
12          souvenirs qui... parce que moi aussi j'ai des problèmes avec...  
13          j'ai été victime d'un pensionnat. Plus mes deux jeunes qui  
14          ont été placés en famille d'accueil. Eux autres aussi se  
15          sont fait maltraiter. Et ce n'est pas encore terminé cette  
16          affaire-là, il se passe encore... j'ai fait encore une plainte  
17          au niveau d'un deuxième sévice que j'ai eu dans un autre  
18          pensionnat québécois.

19                                  **Mme SHEILA MAZHARI** : Il s'appelle quoi  
20          le pensionnat?

21                                  **M. YVAN PETIQUAY** : C'est à Ste-Agathe-  
22          des-Monts, la calèche de Ste-Agathe-des-Monts. Je vais même  
23          faire une plainte (inaudible) parce que j'ai eu des sévices...  
24          pas des sévices, mais des maltraitances. Plus mes deux  
25          garçons qui ont été maltraités dans une famille d'accueil,

1           mais aujourd'hui ils ont 18 ans. Ils ont 18 ans aujourd'hui,  
2           l'autre et parti et l'autre il reste à la même place, il  
3           n'est pas capable de... il ne veut pas quitter sa famille  
4           d'accueil même s'il s'est fait maltraiter. Peut-être qu'ils  
5           achètent le silence à lui. Ça, je le crois, moi. J'avais  
6           juste ça à dire aujourd'hui. C'est que les moissons ils s'en  
7           viennent il va y avoir plus de moisson.

8                               **Mme SHEILA MAZHARI** : (inaudible).

9                               **M. YVAN PETIQUAY** : Oui.

10                              **Mme SHEILA MAZHARI** : Vous avez donné  
11           votre consentement pour avoir votre témoignage partagé  
12           publiquement?

13                              **M. YVAN PETIQUAY** : Oui.

14                              **Mme SHEILA MAZHARI** : Vous vouliez  
15           ajouter quelque chose?

16                              **M. YVAN PETIQUAY** : Non c'est clair, je  
17           n'ai plus rien.

18                              **Mme SHEILA MAZHARI** : Merci.

19

20                              --- L'audience est levée à 10h36.

21

22

23

24

1

2

CERTIFICAT DE TRANSCRIPTION

3

4

Par la présente, je certifie de la véracité

5

et de l'exactitude de la transcription de

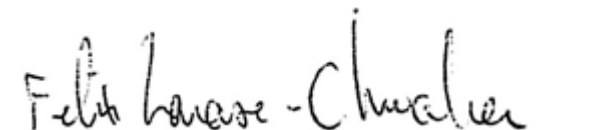
6

cette audience terminée.

7

8

9

A handwritten signature in cursive script, reading "Félix Larose-Chevalier", is written over a horizontal line.

10

Félix Larose-Chevalier

11

le 12 septembre 2018

12